

Insee Flash Guyane n°151

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION DES MÉNAGES

En mars 2022, augmentation des prix de 0,6 % sur un mois et de 2,9 % en un an

En Guyane, les prix à la consommation augmentent de 0,6 % ce mois. Tous les secteurs participent à la hausse des prix : énergie (+ 2,1 %), produits manufacturés (+ 1,1 %), alimentation (+ 0,6 %) et services (+ 0,1 %).

Sur un an, les prix croissent de 2,9 %, soit 0,4 point de plus qu'entre février 2021 et février 2022. Cette hausse est principalement due à l'augmentation des coûts des prix du pétrole, que cela soit directement (pour l'énergie) ou indirectement comme pour les transports (billets d'avion).

Les prix de l'alimentation continuent d'augmenter ce mois-ci (+ 0,6 %). Cette hausse est le double de celle de février. Sur un an, les prix croissent de 2,8 %.

Les prix des produits manufacturés repartent à la hausse (+ 1,1 %) au cours de ce mois après une baisse en février 2022. Par rapport à mars 2021, les prix des produits manufacturés sont en hausse (+ 1,1 %).

Les prix de l'énergie continuent de croître au mois de mars (+ 2,1 %). Le prix de l'essence augmente de 5 % ; celui du gazole de 6,2 % ; et celui de la bouteille de gaz de 5,8 %. La hausse des prix des produits pétroliers (+ 22,7 %) sur un an entraîne celle de l'énergie (+ 18,9 %).

Les prix des services sont quasiment stables par rapport au mois précédent. Sur un an, les prix des services augmentent de 1,3 %.